

Bonnes pratiques pour l'authentification des documents par un géologue



Ordre des géologues
du Québec

		Document sur support papier						Document sur support technologique						Notes	
		Nom	Titre prof.	N° de permis	Signature	Sceau	Date	Nom	Titre prof.	N° de permis	Signature numérique	Empreinte du sceau	Empreinte de la signature		Date
Documents à authentifier															
Documents de géologie produits dans le cadre de l'exercice professionnel	Avis professionnel (note technique, lettre, mémo)	●	▲	▲	●	●	●	●	▲	▲	●	●	●	●	
	Rapport	●	▲	▲	●	●	●	●	▲	▲	●	●	●	●	Pas de sceau pour une approbation administrative
	Rapport de sondage	●	▲	▲	●	●	●	●	▲	▲	●	●	●	●	Le géologue responsable doit signer et sceller le rapport de sondage. Les noms et titres (géo. ou géo. stag.) de tous les participants à la description du sondage doivent apparaître sur le rapport et ces derniers doivent aussi signer le rapport.
	Plans et cartes (documents autonomes)	●	▲	▲	●	●	●	●	▲	▲	●	●	●	●	
	Autres documents (bases de données, modèles, diagrammes, levés géophysiques, etc.)	●	▲	▲	●	●	●	●	▲	▲	●			●	
Autres documents	Attestation ou certificat de conformité	●	▲	▲	●	●	●	●	▲	▲	●	●	●	●	Sceau obligatoire si exigé par une loi ou un règlement. Si non, le titre professionnel et le N° de permis sont obligatoires.
	Soumission, offre de services, addenda	●	●		●		●	●	●		●			●	
Documents à ne pas authentifier															
Documents divers	Figures intégrées au rapport (documents non-autonomes)														
	Notes manuscrites de travail (carnet de terrain, schéma, résumé de conversation, etc.)	●			●		●	Non applicable							
	Commentaires (manuscrits) sur texte du rapport, logs, cartes ou plans lors de révision ou pour modifications	●			●		●	●			●			●	Pour les corrections du texte effectuées en mode "Suivi des modifications", le nom du correcteur doit être clairement identifié
	Programme ou plan de travail de chantier	●	●		●		●	●	●		●		●	●	
	Rapport préliminaire	●	●				●	●	●					●	Incluant les rapports de sondage et les plans ou cartes autonomes
	Avis ou note technique interne	●	●				●	●	●					●	Peut être signé au besoin ou selon les directives internes de l'entreprise

Légende : ● Obligatoire ; ▲ Recommandé

Références: Loi sur les géologues (art. 4 et art. 7), Directives d'authentification des documents